LES DIFFÉRENTES FORMES DU CONGÉ PARENTAL

Nom de l'entreprise : ET. PUBLIC "SALLE DE CONCERTS GD JOSÉPHINE-CHARLOTTE"

Secteur d'activité : Arts, spectacles et activités récréatives

Catégorie de l'entreprise : PME

Description de l'action

L'établissement accorde aux collaborateurs et collaboratrice les différentes formes du congé parental selon leur choix afin de leur donner la meilleure possibilité d'organiser leur vie professionnelle / personnelle et de famille.

Contexte

Après la naissance d'un enfant, les parents ont droit de prendre leur congé parental selon la nouvelle réforme sur le congé parental.

Approche

Cette démarche vise à encourager le changement de mentalité et déconstruire les stéréotypes liés au genre et positions en donnant la possibilité à chaque salarié de prendre le congé parental pour s'occuper des enfants du ménage.

Objectifs

Permettre un meilleur équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée et ainsi augmenter le niveau de satisfaction des salariés.

Impact

L'accord du congé parental offre un meilleure work-life-balance aux salariés, ce qui les rend plus satisfaits et productifs.

« A faire »

- Définir clairement dès le début du congé parental l'organisation du temps de travail et les tâches à effectuer du salarié et le cas échéant du remplaçant(e).

« Ne pas faire »

- Ne pas réduire les tâches à réaliser et ne pas respecter la réduction du temps de travail si le salarié choisit une forme du congé parental autre que le temps complet.